



Politique QSE / RSE 2017

Dans le cadre des principes d'Excellence, d'innovation et de collaboration réaffirmés par le groupe Transdev, le système de management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement est un levier important pour améliorer nos performances au bénéfice de la satisfaction de nos clients et des parties prenantes, de la préservation de notre environnement naturel, de la sécurité du personnel et de nos clients.

Notre objectif prioritaire cette année demeure de garantir **la sécurité avant tout** :

En application de notre Politique Sécurité France, qui vise à réduire la probabilité et l'impact des accidents, nous devons en 2017 :

- Poursuivre la labélisation FACE en assurant la cohérence avec le SMS groupe et viser 100 % réseaux labélisés FACE sécurité à minima niveau Fondamentaux. Au fur et à mesure des audits FACE, la conformité avec le SMS groupe sera vérifiée et intégrée dans l'outil SMS groupe (à minima 2/3 des réseaux intégrés fin 2017).
- Ramener le Taux de Fréquence des Accidents de Travail au niveau de 2015 (30,25)
- Rendre plus efficient le process de contestation des AT : suivre les réclamations et les taux de succès, diffuser les bonnes pratiques.
- Améliorer la lutte contre l'usage des stupéfiants et le téléphone au volant en modifiant les règlements intérieurs et en mettant en places des contrôles.
- Renforcer la culture sécurité : décliner et déployer les 10 principes sécurité groupe, encourager les initiatives sécurité.

Nous devons continuer en parallèle à **garantir la qualité de service et la satisfaction de nos clients** en améliorant les processus de production de nos services, en bâtissant des relations responsables avec nos parties prenantes et en favorisant le développement des territoires où nous opérons. Le déploiement progressif de la démarche FACE Qualité et l'engagement de plusieurs réseaux dans la démarche FACE RSE contribuent à cet objectif.

Enfin nous devons continuer d'inscrire nos actions dans le développement durable. La conformité réglementaire est un préalable. Nous devons accompagner les collectivités locale dans la mise en œuvre de la **transition énergétique** vers des modes de transport bas carbone (GNV, véhicules électriques) en mobilisant les expertises du groupe leader européen de la mobilité électrique.

Je renouvelle toute ma confiance à la Direction Métiers et au pôle QSE/RSE pour garantir la mise en œuvre de ces engagements et m'engage avec le Comité Opérationnel France à en effectuer un suivi régulier.

Je demande à tous d'être au quotidien les acteurs de cette Politique et de la déployer pour que nous nous inscrivions dans une démarche de progrès continu qui vise l'excellence.



Richard DUJARDIN
Directeur Général France